

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 30 septembre 2026 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

NOR : ECOM2625887A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 à R. 2197-10 ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 2023 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics ;

Vu la proposition du secrétariat général des ministères économiques et financiers en date du 25 septembre 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Pour les ministères économiques et financiers, la liste nominative des représentants de l'Etat mentionnés au 3° de l'article R. 2197-6 du code de la commande publique pour siéger au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics est arrêtée comme suit, à compter du 30 septembre 2026 :

- Madame Anna PETIT, cheffe de la mission ministérielle des achats ;
- Monsieur Vincent CASTELLA, contrôleur général économique et financier ;
- Monsieur Christian DUFOUR, contrôleur général économique et financier ;
- Monsieur Hugues TRANCHANT, contrôleur général économique et financier.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 30 septembre 2026

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques
Marie-Astrid NICOLAZO de BARMON